plus élevés que ceux des quelque 400,000 familles ayant un chef féminin. Le tableau 6.6 montre que les revenus des familles ayant un chef masculin s'établissaient en moyenne à \$10,727, contre \$5,901 pour les familles ayant un chef féminin. La différence est surtout marquée dans les groupes jeunes et elle s'atténue avec l'âge, au point que les revenus des familles ayant un chef de sexe féminin âgé de 65 ans et plus sont en moyenne plus élevés que ceux des familles ayant un chef de sexe masculin du même groupe d'âge.

Les revenus des familles ayant un chef de sexe masculin augmentent à chaque groupe d'âge successif pour atteindre un maximum dans le groupe 45-54 ans, puis diminuent considérablement au niveau de 65 ans et plus. De \$8,248 en moyenne pour les familles ayant un chef de sexe masculin de moins de 25 ans, le revenu familial passe à \$12,361 en moyenne pour les familles ayant un chef âgé de 45 à 54 ans, et retombe à \$5,808 pour les familles dont le chef est âgé de 70 ans et plus. Les revenus des familles ayant un chef de sexe féminin passent de \$3,668 dans le groupe d'âge des moins de 35 ans à \$6,660 dans celui de 45-54 ans, mais atteignent leur maximum à un niveau d'âge beaucoup plus élevé, s'établissant en moyenne à \$7,445 pour les familles ayant un chef de sexe féminin âgé de 65 ans et plus.

Revenus selon le niveau d'instruction du chef de famille. Le niveau d'instruction du chef de famille est un autre facteur qui influence sensiblement le revenu des familles. Le tableau 6.7, par exemple, montre qu'en 1971 le revenu moyen des familles dont le chef avait un diplôme universitaire était près de deux fois et demi plus élevé que celui des familles dont le chef n'avait pas plus qu'une formation primaire. Les différences dans la répartition des revenus que reflètent ces moyennes sont telles que 80% des familles dont le chef possédait un diplôme universitaire avaient, en 1971, un revenu de \$10,000 ou plus et que 18% atteignaient \$25,000 ou plus. Par contre, moins de 30% des familles dont le chef n'avait pas plus qu'une formation primaire atteignaient \$10,000, et moins de 1%, \$25,000.

Bénéficiaires d'un revenu familial. Les changements dans la composition ou les activités économiques de la famille peuvent entraîner des suppléments ou des réductions du revenu familial imputables à l'un ou à plusieurs de ses membres. Le tableau 6.8 donne un aperçu de la répartition des revenus selon diverses combinaisons de bénéficiaires d'un revenu au sein de la structure familiale. Les données sont présentées pour a) la principale sous-catégorie de familles (les familles époux-épouse), et b) l'ensemble des autres familles. Cette dernière catégorie comprend les familles monoparentales ainsi qu'un groupe résiduaire comprenant deux adultes ou plus apparentés tels que des frères et des sœurs.

Le tableau 6.8 montre que le revenu moyen des familles époux-épouse comptant au moins trois bénéficiaires d'un revenu (l'époux, l'épouse et un autre parent) s'élevait à \$13,755, contre \$8,687 seulement pour les familles époux-épouse où le chef était l'unique bénéficiaire d'un revenu. Les autres familles (familles monoparentales et familles composées de deux adultes ou plus apparentés) avaient des revenus moyens beaucoup plus faibles, se situant entre \$8,004 pour les familles ayant au moins deux bénéficiaires d'un revenu (le chef et un autre membre de la famille) et \$4,133 pour celles où le chef était l'unique bénéficiaire d'un revenu.

6.2 Dépenses des familles

Les enquêtes sur les dépenses des familles menées auprès des ménages fournissent des renseignements sur les dépenses de consommation qui peuvent être rattachés aux caractéristiques des familles telles que l'emplacement géographique, la taille de la famille et le niveau de revenu. Le programme d'enquête comprend généralement deux phases: la collecte de renseignements détaillés sur les dépenses alimentaires des familles au moyen d'enquêtes mensuelles fondées sur la tenue de carnets d'achats pendant toute l'année de référence, et la collecte de renseignements grâce à une récapitulation annuelle de l'ensemble des dépenses des familles, du revenu et des variations de l'actif et du passif. La tenue d'un carnet d'achats n'a pas figuré dans tous les programmes, particulièrement en ce qui concerne les plus récentes enquêtes.

La fonction première de ces enquêtes est de fournir des renseignements en vue de construire, revoir et réviser la pondération des indices des prix à la consommation (voir Chapitre 21). Ces petits sondages sur les dépenses des familles, effectués depuis 1953 dans certains centres urbains du Canada, étaient à l'origine destinés à suivre l'évolution des régimes de dépense d'un groupe bien défini de familles urbaines à revenu moyen considéré comme «groupe cible» de l'indice des prix à la consommation. Ces dernières années, la demande de